

2016-0145
2016-01-26

(jug label)

GROUP 1 HERBICIDE

YUMA® GL

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LA CAMÉLINE, LE CANOLA, LE LIN (INCLUANT LES VARIÉTÉS LOW EN ACIDE LINOLÉNIQUE), LE SOJA (INCLUANT LES VARIÉTÉS DÉNOMMÉES «STS ®», LA LUZERNE DE SEMENCE, LES LENTILLES, LES POIS (DE GRANDE CULTURE ET DE CONSERVE), LES LÉGUMINEUSES DE SEMIS DESTINÉES À LA PRODUCTION DE GRAINES, LA FÊTUQUE ROUGE TRAÇANTE DE SEMIS OU ÉTABLIE DESTINÉE À LA PRODUCTION DE GRAINES, LE TRÉFLE ROUGE ET LE TRÉFLE ALSIKE ÉTABLIS DESTINÉS À LA PRODUCTION DE SEMENCE, LA GOURGANE OU FÈVE DES MARAIS (SEC) ET LE LUPIN À FEUILLES ÉTROITES, LA BETTERAVE À SUCRE, LES HARICOTS MANGE-TOUT; LES HARICOTS SECS COMMUNS ; POUR L'UTILISATION DANS L'OUEST DU CANADA SUR LES POIS CHICHES; LA MOUTARDE ORIENTALE TYPES CONDIMENTAIRE ET À GRAINE OLÉAGINEUSE (Y COMPRIS LE CANOLA DE TYPE BRASSICA JUNCEA); LA MOUTARDE JAUNE ET BRUN; CRAMBE; LA MOUTARDE D' ÉTHIOPIE (BRASSICA CARINATA), LES HARICOTS SUIVANTS DANS LE SUD DE L'ONTARIO (LE HARICOT DE LIMA, LE HARICOT MUNGO ET LE HARICOT ADZUKI); LE RUTABAGA EN ONTARIO ET AU QUÉBEC; ET SUR LE CHANVRE INDUSTRIEL DESTINÉ À LA PRODUCTION DE FIBRES EN ONTARIO SEULEMENT ET SUR LES CUCURBITACÉES AU CANADA.

USAGE AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE: Quizalofop P-éthyle 96 g/L

N° D'HOMOLOGATION: 30100 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX
AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LA PEAU
SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU

CONTENU NET: 1L à 1500L

Nissan Chemical Industries, Ltd. (Nissan)
c/o Nissan Chemical America Corporation
10777 Westheimer
Houston, TX 77042
2012-0002 2012-05-07

Distributed by:
Gowan Company

P.O. Box 5569
Yuma, AZ 85366-5569

Product Information : 1-800-883-1844

For Medical Emergencies : 1-888-478-0798 (24 hours)

For Spills, Leaks or Fire : 1-800-424-9300 (24 hours)

PRÉCAUTIONS:

• GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

- DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX.
- AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LA PEAU.
- SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU.
- Ce produit peut être nocif s'il est avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Il irrite les yeux.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser dans un endroit suffisamment aéré.
- Porter des lunettes protectrices ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques et une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long lors de la préparation du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.
- Porter un chapeau et une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long au cours de la pulvérisation.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant que l'on utilise le produit. Après l'utilisation, laver la peau à fond à l'eau et au savon.
- Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'usage. Les ranger et les laver séparément de la lessive domestique avant de les réutiliser.
- Appliquez seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.
- Ne pas entrer ni permettre aux travailleurs de rentrer dans la zone traitée dans les 4 jours suivant l'application pour effectuer des activités de dépistage dans la caméline. Pour toutes les autres cultures, ne pas entrer ni permettre aux travailleurs de rentrer dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL :

- Porter des lunettes protectrices ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques et une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long lors de la préparation du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.
- Porter un chapeau et une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long au cours de la pulvérisation.
- Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'usage. Les ranger et les laver séparément de la lessive domestique avant de les réutiliser.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à : www.croplife.ca.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:

Le présent produit renferme un distillat de pétrole, qui est modérément à fortement toxique pour les

organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques pendant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par application directe, élimination de déchets ou nettoyage de l'équipement.

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

PREMIERS SOINS:

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.

Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales composer le 1-888-478-0798 (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: CE PRODUIT CONTIENT DES DISTILLATS DE PÉTROLE.

Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans son contenant d'origine uniquement, à l'écart des engrais, des semences, de la nourriture pour humains ou pour animaux. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant fermé. NE PAS EXPOSER AU GEL.

ÉLIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les

produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

YUMA™ GL HERBICIDE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LA CAMÉLINE, LE CANOLA, LE LIN (INCLUANT LES VARIÉTÉS LOW EN ACIDE LINOLÉNIQUE), LE SOYA (INCLUANT LES VARIÉTÉS DÉNOMMÉES «STS ®», LA LUZERNE DE SEMENCE, LES LENTILLES, LES POIS (DE GRANDE CULTURE ET DE CONSERVE), LES LÉGUMINEUSES DE SEMIS DESTINÉES À LA PRODUCTION DE GRAINES, LA FÉTUQUE ROUGE TRAÇANTE DE SEMIS OU ÉTABLIE DESTINÉE À LA PRODUCTION DE GRAINES, LE TRÈFLE ROUGE ET LE TRÈFLE ALSIKE ÉTABLIS DESTINÉS À LA PRODUCTION DE SEMENCE, LA GOURGANE OU FÈVE DES MARAIS (SEC) ET LE LUPIN À FEUILLES ÉTROITES, LA BETTERAVE À SUCRE, LES HARICOTS MANGE-TOUT; LES HARICOTS SECS COMMUNS ; POUR L'UTILISATION DANS L'OUEST DU CANADA SUR LES POIS CHICHES; LA MOUTARDE ORIENTALE TYPES CONDIMENTAIRE ET À GRAINE OLÉAGINEUSE (Y COMPRIS LE CANOLA DE TYPE BRASSICA JUNCEA); LA MOUTARDE JAUNE ET BRUN; CRAMBE; LA MOUTARDE D'ÉTHIOPIE (BRASSICA CARINATA), LES HARICOTS SUIVANTS DANS LE SUD DE L'ONTARIO (LE HARICOT DE LIMA, LE HARICOT MUNGO ET LE HARICOT ADZUKI); LE RUTABAGA EN ONTARIO ET AU QUÉBEC; ET SUR LE CHANVRE INDUSTRIEL DESTINÉ À LA PRODUCTION DE FIBRES EN ONTARIO SEULEMENT ET SUR LES CUCURBITACÉES AU CANADA.

USAGE AGRICOLE

GARANTIE: Quizalofop-P-éthyl 96 g/L

N° D'HOMOLOGATION: 30100 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX
AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LA PEAU
SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU**

CONTENU NET: 1L à 1500L

Nissan Chemical Industries, Ltd. (Nissan)
c/o Nissan Chemical America Corporation
10777 Westheimer
Houston, TX 77042

Distribué par:
Gowan Company
P.O. Box 5569
Yuma, AZ 85366-5569

Information sur le produit: 1-800-883-1844

Pour les urgences médicales: 1-888-478-0798 (24 heures)
Pour les déversements, fuites ou incendies: 1-800-424-9300 (24 heures)

RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS:

• GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

- DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX
- AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LA PEAU

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

- Peut être nocif si avalé, respiré ou absorbé par la peau. Provoque une irritation oculaire.
- Ne pas mettre dans les yeux ou sur les vêtements. Éviter tout contact avec la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser une ventilation adéquate.
- Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau après la manipulation.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

- Portez des lunettes protectrices ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques et une combinaison par dessus une chemise à manches longues et un pantalon long pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.
- Pour la protection des travailleurs lors de l'application, porter un chapeau et une combinaison par dessus une chemise à manches longues et un pantalon long.
- Retirer les vêtements contaminés immédiatement après usage. Ranger et laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS:

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales composer le 1-888-478-0798 (24 heures)

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: CE PRODUIT CONTIENT DES DISTILLATS DE PÉTROLE. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

IMPORTANT

Des dommages ou la perte des arbres ou d'autres plantes utiles peuvent résulter du défaut d'observer ce qui suit:

- Ne pas appliquer ni vider ou rincer l'équipement sur ou près des arbres ou des plantes, ou aux endroits où leurs racines peuvent s'étendre, ou aux endroits où le produit chimique peut s'écouler ou entrer en contact avec leurs racines.
- Ne pas utiliser sur les pelouses, sentiers, allées, courts de tennis ou endroits analogues.
- Empêcher la dérive de pulvérisation vers les plantes utiles.
- Ne pas contaminer les étendues d'eau, y compris l'eau d'irrigation qui peut être utilisée sur d'autres cultures.
- Appliquez seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

Faites preuve de prudence lors de la manipulation de YUMA GL herbicide puisque des déversements accidentels ou des éclaboussures peuvent abîmer le fini sur le matériel peint.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter la contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par application directe, élimination des déchets ou nettoyage du matériel. Ce produit est toxique pour les poissons. Pulvérisation hors cible ou la dérive à l'eau des poissons doivent être évitées. La pulvérisation hors cible ou la dérive vers les habitats fauniques importants tels un brise-vent, les milieux humides, les marécages ou leurs bords asséchés et les boisés doivent être évités.

PRECAUTIONS POUR L'UTILISATEUR:

- Ne pas appliquer sur le soya dans les 80 jours précédant la récolte.
- Ne pas appliquer sur du canola dans les 64 jours précédant la récolte.
- Ne pas appliquer sur du lin dans les 82 jours précédant la récolte.
- Ne pas appliquer sur les lentilles ou les pois (de grande culture et de transformation) dans les 65 jours précédant la récolte.
- Ne pas entrer ni permettre aux travailleurs de rentrer dans la zone traitée dans les 4 jours suivant l'application pour effectuer des activités de dépistage dans la caméline. Pour toutes les autres cultures, ne pas entrer ni permettre aux travailleurs de rentrer dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application.

- Ne pas appliquer l'herbicide YUMA GL aux plantes stressées par des conditions rigoureuses comme la sécheresse, la faible fécondité, ou un temps froid puisque la suppression des mauvaises herbes peut être réduite.
- Ne pas appliquer l'herbicide YUMA GL sur les cultures stressées par des conditions rigoureuses comme la sécheresse, la faible fertilité, des sols salins, des sols gorgés d'eau (sols à pleine capacité ou en champ proche), les maladies ou dommages dus aux insectes, car la culture peut être endommagée.
- La sécheresse, la maladie ou le dommage dus aux insectes suivant le traitement peuvent également endommager les cultures.
- Les précipitations ayant lieu 1 heure après l'application peuvent réduire l'efficacité de la pulvérisation.
- Éviter la dérive vers d'autres cultures et les zones non ciblées. Les cultures céréalières comme le maïs et le blé sont très sensibles à l'herbicide YUMA GL.
- Ne pas contaminer l'eau d'irrigation.
- **NE PAS CONGELER**

ATTENTION:

Ne pas laisser paître le bétail les cultures traitées ni couper le foin des cultures traitées puisque les données ne sont pas suffisantes pour appuyer de tels usages.

Si ce produit antiparasitaire doit être utilisé sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, visitez le site Web de CropLife Canada à: www.croplife.ca.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

YUMA GL herbicide est un herbicide sélectif de post-levée pour lutter contre les graminées annuelles et vivaces dans les cultures suivantes:

- la camelina
- le canola • le lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique)
- le soya (y compris les variétés dénommées «STS»)
- la luzerne de semence
- les lentilles
- les pois (de grande culture et de transformation)
- les légumineuses de semis destinées à la production de semences
- la fétuque rouge traçante de semis ou établie pour la production de semences
- la gourgane ou fève des marais (sec)
- le lupin à feuilles étroites
- le trèfle rouge et le trèfle alsike établis destinés à la production de semence
- la betterave à sucre

- les haricots mange-tout
- les haricots secs
- les pois chiches (l'Ouest du Canada seulement)
- la moutarde orientale de types condimentaire et à graine oléagineuse
- la moutarde Ethipoian (Brassica carinata)
- le haricot de Lima, le haricot adzuki et le haricot mungo (sud de l'Ontario seulement)
- les rutabagas (Ontario et Québec seulement)
- le chanvre industriel destiné à la production de fibres (en Ontario seulement)
- la cucurbitacées

Les doses d'emploi et le moment de traitement recommandés pour l'application de YUMA assureront la suppression des graminées présents. YUMA GL herbicide ne contrôle pas les carex ou les mauvaises herbes à feuilles larges.

Les cultures céréalières, y compris le blé, l'orge, le seigle, l'avoine et le maïs sont très sensibles à l'herbicide YUMA GL.

Lorsqu'il n'est pas utilisé, garder le contenant fermé pour éviter l'évaporation ou la perte résultant de débordements.

Dans certaines conditions environnementales, des taches peuvent apparaître sur la feuille de soya. La nouvelle croissance n'est pas affectée et il n'y a aucun effet négatif sur le rendement des cultures.

MODE D'ACTION

YUMA GL est un herbicide systémique qui est rapidement absorbé et transporté du feuillage traité au système de racines et aux points de croissance de la plante.

Les plantes traitées montrent une réduction de la croissance et une perte de compétitivité. Un début de jaunissement ou un brunissement des tissus végétaux jeune est suivi par un effondrement progressif du reste du feuillage. Ces symptômes sont généralement observés dans une à trois semaines en fonction de l'espèce d'herbe traitée et des conditions environnementales.

PRÉPARATION DU MATÉRIEL DE PULVÉRISATION

APPLICATION AU SOL: (Pour YUMA GL herbicide utilisé seul ou en mélange en réservoir)

Utilisez un pulvérisateur correctement étalonné qui assurera la couverture complète des mauvaises herbes avec le mélange à pulvériser. Appliquer un minimum de 100 L / ha au total comme volume de pulvérisation. Utiliser des buses à jet plat. NE PAS UTILISER de buses à miroir.

Utiliser des tamis de 50 mailles ou moins. Une pression de pulvérisation de 210-275 kPa est recommandée. Sous la pression des mauvaises herbes lourds, augmenter le volume de pulvérisation jusqu'à 400 L / ha au total.

Éviter le chevauchement. Fermer la rampe de pulvérisation lors des démarrages, des virages, des ralentissements ou des arrêts pour éviter une application excessive.

Utiliser la préparation de YUMA GL herbicide dans les 24 heures ou le produit pourrait se dégrader. Si la préparation de pulvérisation est laissée sans agitation, agiter vigoureusement avant l'utilisation.

Ne pas appliquer lorsque les conditions environnementales telles que la vitesse du vent, la température, l'humidité relative, etc. sont favorables à la dérive d'embruns.

Ne pas appliquer sur les terrains où il y a un potentiel de ruissellement de surface vers les systèmes aquatiques.

NOTE: Toutes les précautions doivent être prises pour prévenir la dérive vers les plantes utiles ou non-cible des terres agricoles.

APPLICATION AÉRIENNE: (Uniquement pour YUMA GL herbicide utilisé seul)

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada* (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes. Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées. Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-883-1844. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

- Appliquer un minimum de 25 L de volume de pulvérisation par hectare.
- Faire un maximum de 50 L de volume de pulvérisation par hectare.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE:

1. S'assurer que le réservoir de pulvérisation est nettoyé à fond avant le mélange.
2. Remplir le réservoir à moitié avec de l'eau. LAISSER FONCTIONNER L'AGITATEUR.
3. Si l'on mélange YUMA GL herbicide avec un autre pesticide et / ou un adjuvant, utiliser la séquence suivante:

- a) des agents de conditionnement de l'eau
- b) les poudres mouillables (WP)
- c) à sec granules WDG)
- d) la suspension concentrés (SC) ou flowables
- e) les concentrés émulsionnables (CE) ou à base d'huile produits (Yuma GL herbicide)
- f) les tensioactifs (NIS, COC, MSO)

S'assurer que l'herbicide est complètement mélangé avant de passer à l'étape suivante.

4. Ajouter le reste de l'eau nécessaire à la cuve. Bien mélanger avant d'appliquer à la culture.

Lors des préparations subséquentes, s'assurer que la quantité de solution restant dans le réservoir de la charge précédente est inférieure à 10% du volume sur le point d'être mélangé.

Ne pas mélanger, charger ou nettoyer l'équipement de pulvérisation où il y a un potentiel de contamination des puits ou de systèmes aquatiques.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide YUMA GL est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide YUMA GL et d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans le même champ. D'autres mécanismes de résistance qui ne sont pas liés au site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru, peuvent également exister. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- S'il y a lieu, utiliser l'herbicide YUMA GL ou les herbicides du même groupe 1 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec son représentant local Nissan au 1-800-883-1844

MODE D'EMPLOI

Application par pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de la American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application aérienne: NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 kilomètres par heure à hauteur de vol sur le site de application. NE PAS appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de la American Society of Agricultural Engineers (ASAE) moyen de la classification. Pour réduire la dérive causée par les turbulences créées, la buse distribution le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65% de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons:

L'utilisation des méthodes ou équipements de pulvérisation suivants NE nécessitent PAS de zone tampon: à main ou sac à dos pulvérisateur et traitement localisé.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la lisière des habitats terrestres sensibles (tels que prairies, forêts, brise-vent, boisés, les haies, zones riveraines et zones arbustives), les habitats d'eau douce

Sure-Mix*	0.5% (0.5 L par 100 L de solution à pulvériser)
-----------	---

au stade foliaire des graminées indiqué dans le tableau ci-dessous:

TAUX	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	STADE DE CROISSANCE DES FEUILLES
0,38 L/ha	Sétaire verte	2 ^e feuille au début du tallage
	orge spontanée	2 ^e feuille au début du tallage
	Maïs spontané	2 – 6 feuilles
	Avoine spontanée	†2 feuilles au début du tallage
	Blé spontané	2 ^e feuille au début du tallage
	Folle avoine	1 – 5 feuilles sans talles
0,50 L/ha	Supprimées par 0,38 L/ha et:	
	Pied-de-coq	2 ^e feuille au début du tallage
	Folle avoine	†1 – 5 feuilles au début du tallage (jusqu'à deux talles)
	Panic d'automne	2 ^e feuille au début du tallage
	Panic capillaire	2 ^e feuille au début du tallage
	Panic millet	2 ^e feuille au début du tallage
	Sétaire glauque	2 ^e feuille au début du tallage
	Chiendent††	2 – 6 feuilles
Orge sauvage††	3 feuilles à 4 feuilles + talles	
0,75 L/ha	Supprimées par 0,50 L/ha et:	
	Chiendent	2 – 6 feuilles

† meilleurs résultats sur l'avoine spontanée / la folle avoine, si le traitement est fait avant que le tallage commence
† † répression seulement

NOTE: Utiliser le taux élevé de XA Oil Concentrate ou de Merge lorsque la folle avoine ou le chiendent sont les mauvaises herbes cibles principales, ou dans des conditions non favorables à une bonne croissance.

Lorsque vous utilisez un seul herbicide pour les mauvaises herbes à feuilles larges, attendre un minimum de 24 heures après l'application de l'herbicide YUMA GL avant d'appliquer l'herbicide pour les mauvaises herbes à feuilles larges ou attendre 7 jours après l'application de l'herbicide pour les mauvaises herbes à feuilles larges avant d'appliquer l'herbicide YUMA GL.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES AUX CULTURES

Utiliser YUMA GL dans un mélange en cuve avec un produit identifié ci-dessous, ou un autre produit homologué approprié.

NOTE - Se référer aux:

- MODE D'EMPLOI de la présente étiquette pour connaître la liste des options d'agents tensioactifs
- MODE D'EMPLOI de la présente étiquette pour connaître la liste complète des mauvaises herbes graminées et leurs stades de suppression.
- PRÉCAUTIONS D'EMPLOI de la présente étiquette pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'application du produit et/ ou les précautions d'emploi.
- PRÉPARATION DU MATÉRIEL DE PULVÉRISATION de la présente étiquette pour obtenir les directives sur le mélange.

CULTURE	TAUX	COMMENTAIRES
Luzerne de semence	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE OU AÉRIENNE • N'effectuer qu'une seule application par saison.
	PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
Lin (incluant les variétés à basse teneur en acide linoléique)	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE OU AÉRIENNE • N'effectuer qu'une seule application par saison.
	PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
Lentilles, pois (de grande culture et de conserve)	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE OU AÉRIENNE • N'effectuer qu'une seule application par saison.
	PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
Pois chiches (l'Ouest du Canada exclusivement)	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • N'effectuer qu'une seule application par saison. • Appliquer au moins 100 litres d'eau par hectare.
	PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
Moutarde orientale (type condimentaire et à	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE OU AÉRIENNE • N'effectuer qu'une seule application par saison.
	PLUS	

CULTURE	TAUX	COMMENTAIRES
graine oléagineuse) (l'Ouest du Canada exclusivement)	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
	0,38 – 0,50 L/ha Herbicide YUMA GL PLUS	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • N'effectuer qu'une seule application par saison. • Se référer à l'étiquette de l'herbicide Muster* Toss-N-Go* pour voir les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées • Aucun agent tensioactif additionnel n'est nécessaire lorsqu'on utilise Merge* ou Sure-Mix* • Pour obtenir les meilleurs résultats respecter les moments de traitement, les restrictions et les recommandations spécifiés sur les étiquettes de l'herbicide YUMA GL et Muster* Toss-N-Go*. • IMPORTANT: suivre soigneusement le mode d'emploi indiqué pour le nettoyage du pulvérisateur sur l'étiquette de l'herbicide Muster* Toss-N-Go*. • NOTE: le tabouret des champs est supprimé avec 20 g/ha de Muster* Toss-N-Go* lorsqu'il est mélangé en réservoir avec l'herbicide YUMA GL et Merge* ou Sure-Mix*
	20 g/ha Muster*Toss-N-Go* PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
Colza Canola	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL PLUS	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE OU AÉRIENNE • N'effectuer qu'une seule application par saison.
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
	0,38 – 0,5 L/ha Herbicide YUMA GL PLUS	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • N'effectuer qu'une seule application par saison. • Se référer à l'étiquette de l'herbicide Muster* pour voir les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées • Aucun agent tensioactif additionnel n'est nécessaire
	20 – 30 g/ha Muster* Herbicide PLUS	

CULTURE	TAUX	COMMENTAIRES
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	<p>lorsqu'on utilise Merge* ou Sure-Mix*</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour obtenir les meilleurs résultats respecter les moments de traitement, les restrictions et les recommandations spécifiés sur les étiquettes de l'herbicide YUMA GL et Muster* • IMPORTANT: suivre soigneusement le mode d'emploi indiqué pour le nettoyage du pulvérisateur sur l'étiquette de l'herbicide Muster*. • NOTE: le tabouret des champs est supprimé avec 20 g/ha de l'herbicide Muster* lorsqu'il est mélangé en réservoir avec l'herbicide YUMA GL et Merge* ou Sure-Mix*
Soya (incluant les variétés dénommées "STS")	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL PLUS	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE OU AÉRIENNE • N'effectuer qu'une seule application par saison. • .
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
	0,38 – 0,63 L/ha Herbicide YUMA GL PLUS 36 g/ha Classic* Herbicide PLUS Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • N'effectuer qu'une seule application par saison. • Se référer à l'étiquette de l'herbicide Classic* pour tout renseignement général, précautions, liste des mauvaises herbes à feuilles larges supprimées et les moments de traitement les plus appropriés. • Si les moments de traitement pour les mauvaises herbes graminées et à feuilles larges ne coïncident pas, une application consécutive de l'herbicide pour les mauvaises herbes graminées et à feuilles larges est requise afin d'assurer une suppression optimale des mauvaises herbes. • NOTE: Un mélange en réservoir des herbicides YUMA GL et Classic peut réduire la suppression de chiendent et sétaire glauque. Utiliser <u>au moins</u> 0,50 litres de l'herbicide YUMA GL par hectare. On obtiendra des résultats <u>plus réguliers</u>, si on effectue l'application de l'herbicide Yuma GL à un taux de 0,63 g/L.

CULTURE	TAUX	COMMENTAIRES
	0,63 L/ha Herbicide YUMA GL PLUS 5,5 – 8,0 g/ha Pinnacle* Toss-N Go* Herbicide PLUS 1,75 – 2,25 L/ha Basagran® Forte Herbicide PLUS Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Se référer aux étiquettes des herbicides Pinnacle* Toss-N Go* et Basagran* Forte pour tout renseignement générale, précautions, liste de taux d'application spécifiques pour les mauvaises herbes à feuilles larges et les moments de traitement les plus appropriés. • Si les moments de traitement pour les mauvaises herbes graminées et à feuilles larges ne coïncident pas, une application consécutive de l'herbicide pour les mauvaises herbes graminées et à feuilles larges pourrait être requise afin d'assurer une suppression satisfaisante des mauvaises herbes. • NE PAS appliquer avant que le stade de développement de la culture soit de 1 à 2 feuilles trifoliées. • NOTE: Un mélange en réservoir des herbicides YUMA GL, Pinnacle* Toss-N-Go* et Basagran* Forte peut réduire la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges. Pour une suppression optimale il est recommandé d'appliquer l'herbicide YUMA GL à un taux d 0.63 L/ha. • Lorsque les conditions de la culture ne conduisent pas à une bonne récolte, appliquer le taux le plus haut de XA Oil Concentrate. • ÉVITER LE GEL
	0,50 L/ha Herbicide YUMA GL PLUS 5,5 – 8,0 g/ha Pinnacle* Toss-NGo* Herbicide PLUS Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI de cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Se référer aux étiquettes des herbicides Pinnacle* Toss-N Go* pour tout renseignement général, précautions, liste de taux d'application spécifiques pour les mauvaises herbes à feuilles larges et les moments de traitement les plus appropriés. • Si les moments de traitement pour les mauvaises herbes graminées et à feuilles larges ne coïncident pas, une application consécutive de l'herbicide pour les mauvaises herbes graminées et à feuilles larges pourrait être requise afin d'assurer une suppression satisfaisante des mauvaises herbes. • NE PAS appliquer avant que le stade de développement de la culture soit de 1 à 2 feuilles trifoliées. • La suppression de l'abutilon peut être réduite lorsqu'on l'herbicide Pinnacle*Toss-N-Go* est mélangé en réservoir avec l'herbicide YUMA GL. Pour une suppression optimale on recommande d'appliquer les deux produits séparément. • Lorsque les conditions de la culture ne conduisent pas à une bonne récolte, appliquer le taux le plus haut de XA Oil Concentrate. • ÉVITER LE GEL

	0.38 – 0.63 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Mélange en réservoir pour la suppression des mauvaises herbes graminées et à feuilles larges dans les variétés de soya tolérantes à la sulfonylurée (variétés dénommées "STS") • NOTE: Un mélange en réservoir des herbicides YUMA GL et Reliance* STS* Toss-N-Go* peut réduire la suppression de chiendent et sétaire glauque. Utiliser au moins 0,50 litres de l'herbicide YUMA GL par hectare. On obtiendra des résultats plus réguliers, si on effectue l'application de l'herbicide YUMA GL à un taux de 0,63 g/L. • Se référer aux étiquettes des herbicides Reliance* STS* Toss-N-Go* pour tout renseignement général, précautions, liste de taux d'application spécifiques pour les mauvaises herbes à feuilles larges et les moments de traitement les plus appropriés. • Si les moments de traitement pour les mauvaises herbes graminées et à feuilles larges ne coïncident pas, une application consécutive de l'herbicide pour les mauvaises herbes graminées et à feuilles larges pourrait être requise afin d'assurer une suppression optimale des mauvaises herbes.
PLUS 42.8 g/ha Reliance* STS* Toss-N-Go* Herbicide PLUS Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)		

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Nissan Chemical Industries, Ltd. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Nissan Chemical Industries, Ltd. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit (efficacité) ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En fait de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Nissan Chemical Industries, Ltd. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

Se référer aux:

- MODE D'EMPLOI de la présente étiquette pour connaître la liste des options d'agents tensioactifs
- MODE D'EMPLOI de la présente étiquette pour connaître la liste complète des mauvaises herbes graminées et leurs stades de suppression.
- PRÉCAUTIONS D'EMPLOI de la présente étiquette pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'application du produit et/ ou les précautions d'emploi.
- PRÉPARATION DU MATÉRIEL DE PULVÉRISATION de la présente étiquette pour obtenir les directives sur le mélange.

CULTURE	TAUX	COMMENTAIRES
Moutarde d'Éthiopie (Brassica carinata)	0,38 – 0,5 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • TAUX D'APPLICATION (TERRESTRE OU AÉRIEN) • MODE D'EMPLOI de la présente étiquette pour connaître la liste complète des mauvaises herbes graminées et leurs stades de suppression. • Ne pas appliquer moins de 64 jours avant la récolte.
	PLUS	
	0,5% v/v Agent tensioactif (se référer à la section MODE D'EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
Gourgane ou fève des maris (sec) et Lupin à feuille étroite	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • . Utilisez 100-400 litres d'eau / ha. • Faire un seule l'application en postlevée par pulvérisation • NE PAS appliquer moins de 30 jours avant la récolte. •
	PLUS	
	0,5% v/v Agent tensioactif (se référer à la section MODE D'EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	

Trèfle rouge et le trèfle alsike établis destinés à la production de semence	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • NE PAS laisser paître le bétail dans la zone traitée ni couper les plants traités pour le fourrage au cours de l'année du traitement. • NE PAS appliquer moins de 30 jours avant la récolte. • Appliquer avant que le couvert végétal de la culture ne se referme • N'effectuer qu'une seule application par saison de croissance. • Appliquer un volume de pulvérisation total d'au moins 100 litres par hectare.
	PLUS 0,5% v/v Agent tensioactif (se référer à la section MODE D'EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
GROUPE 9 - CUCURBITACÉES	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Incluant : Pastèque à confire; concombre, concombre des Antilles, gourde comestible (la gourde hyotan et la courgebouteille), l'okra Chinois, margose à piquants, melon véritable (hybrides et/ou cultivars de Cucumis melo, y compris le cantaloup, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons casaba, crenshaw, golden pershaw, honey ball, mango, honeydew et Santa Claus), citrouille, courge d'été (y compris la courge à cou tors, le pâtisson, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette), courge d'hiver (y compris la courge musquée, le giraumon et la courge hubbard, la courge poivrée et la courge spaghetti), pastèque (hybrides et/ou variétés de Citrullus lanatus) • Ne pas appliquer moins de 30 jours avant la récolte. • Faire une application par année lorsque la culture est au stade de la feuille 2^e à la 6^e. • Utiliser au moins 100 litres d'eau / ha. • Ne pas entrer ou permettre l'accès des zones traitées aux travailleurs dans les 12 heures suivant l'application.
	PLUS 0,5% v/v Agent tensioactif (se référer à la section MODE D'EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	

Camelina sativa	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL PLUS 0,5% v/v Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Utiliser un volume de pulvérisation minimal de 100 L par ha • Ne pas appliquer moins de 64 jours avant la récolte • NE PAS utiliser de l'équipement en cabine ouverte si on traite plus de 290 ha/jour. Si on traite plus de 290 ha/jour, un équipement en cabine fermée, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes sont requis pour l'application. • Ne pas entrer ou permettre l'entrée dans les zones de traités des travailleurs dans les 4 jours suivant l'application pour le dépistage des activités dans la caméline.
Légumineuses de semis destinées à la production de graines seulement (pour le lotier corniculé, le trèfle d'alsike, le trèfle rouge, le trèfle blanc, le mélilot et le sainfoin)	0,50 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL PLUS Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Appliquer avant la fermeture du couvert végétal pour optimiser l'action de la pulvérisation. • N'effectuer qu'une seule application par saison. • Utiliser un pulvérisateur correctement étalonné qui assurera la couverture complète des mauvaises herbes cibles. • Appliquer un volume de pulvérisation total d'au moins 100 litres/hectare. • NE PAS laisser paître le bétail dans la zone traitée ni couper les plants traités pour le fourrage au cours de l'année du traitement.
Fétuque rouge traçante établie destinée à la production de graines	0,50 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL PLUS 7,5 g/ha Ally ¹ Herbicide PLUS Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Se référer à l'étiquette de l'herbicide Ally* pour tout renseignement général, précautions, liste de taux d'application spécifiques pour les mauvaises herbes à feuilles larges et les moments de traitement les plus appropriés. • Appliquer l'herbicide YUMA GL + ALLY¹ Herbicide mélangés en réservoir en post-levée sur la première zone d'infestation, alors que la fétuque rouge traçante établie se trouve entre les stades de la 2^e feuille et de la feuille étendard. Appliquer avant que le couvert végétal de la culture devienne assez dense pour empêcher l'herbicide de bien couvrir les mauvaises herbes cibles. • N'effectuer qu'une seule application par saison.

Fétuque rouge traçante de semis ou établie destinée à la production de graines	0,50 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Appliquer lorsque le chiendent se trouve entre les stades de la 2^e et la 6^e feuille et que les mauvaises herbes graminées se trouvent entre le stade de la 2^e feuille et le début du tallage. • Appliquer avant la fermeture du couvert végétal pour optimiser l'action de la pulvérisation. • N'effectuer qu'une seule application par saison. • Utiliser un pulvérisateur correctement étalonné qui assurera la couverture complète des mauvaises herbes cibles avec la solution à pulvériser. • Appliquer un volume total d'au moins 100 litres/hectare. • NE PAS laisser paître le bétail dans les champs traités ni couper les plants traités de fétuque rouge traçante établie pour le fourrage au cours de l'année du traitement.
	PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
Haricot mange-tout	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • N'effectuer qu'une seule application par saison de croissance. Appliquer lorsque les graminées annuelles nuisibles se trouvent entre les stades de la 2^e et la 6^e feuille et jusqu'au stade de la 3^e feuille de chiendent. • NE PAS appliquer dans les 30 jours précédant la récolte.
	PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	

Betterave à sucre	0,38 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Appliquer l'herbicide YUMA GL en post levée et par pulvérisation à la volée sur les petites graminées nuisibles sorties de terre et qui se trouvent entre le stade de la 2^e feuille et le début du tallage. • Appliquer avant la fermeture du couvert végétal pour optimiser l'action de la pulvérisation. • En cas d'apparition d'une deuxième infestation des graminées annuelles ou céréales spontanées, effectuer une application supplémentaire (séquentielle) de l'herbicide YUMA GL à raison de 0,38 litre/hectare plus l'adjuvant recommandé. • Afin d'assurer une suppression optimale des mauvaises herbes graminées, céréales spontanées et chiendent, appliquer l'herbicide YUMA GL à raison de 0,75 litre/hectare plus l'adjuvant recommandé. • Ne pas dépasser un taux d'application saisonnier et cumulatif de 0,75 litre/hectare de l'Herbicide YUMA GL par année. • Utiliser un pulvérisateur correctement étalonné qui assurera la couverture complète des mauvaises herbes cibles avec la solution à pulvériser. • NE PAS appliquer dans les 60 à 80 jours précédant la récolte.
	PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
Haricots secs communs (<i>de l'espèce phaseolus vulgaris</i>) incluant mais sans s'y limiter à tous les types d'haricots secs communs indiqués sur cette étiquette)	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • La tolérance des variétés d'haricots secs communs aux herbicides, y compris l'herbicide YUMA GL, peut être variable. La tolérance des certaines variétés d'haricots secs indiquées sur cette étiquette à été confirmée lorsque l'herbicide YUMA GL est appliqué de la façon indiquée. Puisque toutes les variétés d'haricots secs n'ont pas été vérifiées pour la tolérance à l'herbicide YUMA GL, le premier usage de l'herbicide YUMA GL devrait se faire sur une petite section de chaque variété afin de confirmer la tolérance avant de l'utiliser comme pratique régulière sur toute la culture. Contacter votre fournisseur de semences pour obtenir plus de détails concernant la tolérance de variétés spécifiques d'haricots secs communs à l'herbicide YUMA GL. • NE PAS appliquer dans les 30 jours précédant la récolte. • N'effectuer qu'une seule application par saison.
	PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI de cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	

Haricot pinto, petit haricot rond blanc, haricot Great Northern, haricot rose et petit haricot riz (l'Ouest du Canada seulement)	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Appliquer au moins 100 litres d'eau par hectare. • N'effectuer qu'une seule application par saison. • NE PAS appliquer dans les 30 jours précédant la récolte.
	PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
Fève blanche, haricots rognons rouges et blancs, haricots noirs, haricot canneberge, haricots doliques à l'œil brun et à l'œil jaune, haricot de Lima, haricot mungo, haricot adzuki et haricot otebo (le sud de l'Ontario seulement)	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Appliquer lorsque les graminées annuelles se trouvent au stade foliaire de 2-5 feuilles. • N'effectuer qu'une seule application par saison. • NE PAS appliquer dans les 30 jours précédant la récolte
	PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
Haricot pinto, haricot rose, haricot Great Northern et petit haricot rouge (l'Ouest du Canada seulement)	0.63 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • N'effectuer qu'une seule application par saison. • Se référer à l'étiquette de l'herbicide Basagran* pour tout renseignement général, précautions, liste des mauvaises herbes à feuilles larges supprimées et les moments de traitement les plus appropriés. • NE PAS appliquer dans les 65 jours précédant la récolte.
	PLUS	
	1.75 – 2.25 L/ha Basagran Herbicide	
Rutabagas (Ontario et Québec seulement)	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Appliquer lorsque les graminées annuelles se trouvent au stade foliaire de 2-5 feuilles. • N'effectuer qu'une seule application par saison. • NE PAS appliquer dans les 30 jours précédant la récolte.
	PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	

Chanvre industriel destiné à la production de fibres seulement	0,38 – 0,75 L/ha Herbicide YUMA GL	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Faire une application par saison de croissance quand la culture est au stade de la 2^e à la 6^e feuille (6 à 25 cm de hauteur). • Utiliser au moins 100 litres d'eau par hectare et une pression de pulvérisation de 210 à 275 kPa.
	PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	
Soya (Ontario seulement)	0,38 L/ha YUMA GL Herbicide	<ul style="list-style-type: none"> • APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE SEULEMENT • Pour la suppression du cenchrus à épines longues, faire une seule application par pulvérisation en post levée au stade de la 2^e feuille jusqu'au stade du tallage. • NE PAS appliquer dans les 80 jours précédant la récolte.
	PLUS	
	Agent tensioactif (se référer à la section MODE D' EMPLOI dans cette étiquette, pour voir la liste des options d'agents tensioactifs)	

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Nettoyer soigneusement toutes les traces de Yuma GL herbicide du matériel d'application immédiatement après usage. Rincer le réservoir, la pompe, les tuyaux, et la rampe à plusieurs reprises après avoir enlevé les buses et les tamis (les nettoyer à part). Ne pas nettoyer scrupuleusement l'équipement peut entraîner des dommages aux cultures de graminées pulvérisées par la suite.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans son contenant d'origine uniquement, à l'écart des engrais, des semences, de la nourriture pour humains ou pour animaux. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant fermé. NE PAS EXPOSER AU GEL.

ÉLIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**Pour le nettoyage des déversements, des fuites ou pour signaler un incendie:
1-800-424-9300 (24 heures)**

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner

YUMA® GL est une marque déposée de Gowan Company, L.L.C.

* Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées de leurs sociétés respectives.